Etat civil

Décès :

Le 26 février 2023 est décédé André RAFFY à l'âge de 76 ans.

Le 03 juin 2023 est décédé Ernest LAPERGUE à l'âge de 84

Mariage:

Le 08 juillet 2023 a eu lieu le mariage de Camille WIRTH et Julien POUJADE

JE JETTE MOINS, JE COMPOSTE

La possibilité d'acquérir composteur individuel auprès du SYDED est toujours en vigueur.

Si vous le souhaitez, vous pouvez remplir le bon de commande ci-joint et le remettre à la mairie où nous compilerons les commandes pour faire une livraison groupée .

SECURITE INCENDIE

Suite à la parution des différents arrêtés préfectoraux, nous vous rappelons qu'il est obligatoire de débroussailler les abords des habitations sur une distance de 50 m, les branches d'arbres doivent être élaguées à 1m 50 du sol.

La protection incendie est l'affaire de tous!



Assemblée générale « Le Blarsois »

Après la première année du "Blarsois", la première assemblée générale s'est déroulée le 1er juillet dernier à la salle des fêtes.

Une vingtaine d'adhérents étaient présents et les présentations du rapport moral et financier n'ont pas suscité de question.



- Des mercredis, avec la création de "L'atelier couturetricot" animé par Isabelle, ainsi que des jeux de sociétés et des discussions.
- Des samedis, avec des soirées à thèmes (karaoké, quizz, musiciens...) accompa-
- Des conférences (Libellules, Basilique, oiseaux) commentées par des passionnés "Blarsois".
- Des échanges, une expo 'Gens d'avant"
- Le cinéma "mensuel", par Ciné Lot, grâce à l'adhésion aux "Foyers Ruraux"

M Fournier a présenté le bilan financier de cette première année, qui est positif, grâce à aux cotisations des adhérents, la buvette et les entrées aux diverses manifestations.

Pour la saison prochaine, l'ensemble des activités sera reconduit, avec bien sûr des nouveaux thèmes.

La séance mensuelle du cinéma continue avec "Les choses simples" en aout, pour septembre et + les informations seront données.

> La réouverture du "Café Blarsois" aura lieu du samedi 16 Septembre 2023 jusqu'au 1er juin2024.

Figure 1 and controller (FALF-37-instead of Sapital S	Bon de commande KIT COMPOSTAGE Conditions d'acquisition: «» each trair freu, résider dans le lot ou sur ces communes aveynomaises : Asprières, Balaguier-d'Olt, Caprienac-Garre, Causce-et-Diège, Sahragnac-Cajarc et Sonnac. Mode de paiement : desparences par despare. Compostino du litt: 1 compostier de 200 (§ montes sue-même), 1 tige aéstatice, 1 seau de 100 L 1 guide du compostage dumestique. NOM, Prénom: Commune:
	☑ Envoyer un chèque de 20 € à l'ordre du TRÉSOR PUBLIC accompagné de ce coupon au SYDED du Lot, les Matalines 46150 CATUS. Le//, à



RAMONAGE: CELE RAMONAGE

Axelle ZOGRAPHOS vient de s'installer à Marcilhac-sur-célé.

A l'approche de l'hiver, si vous souhaitez faire ramoner votre cheminée, poêle, insert, etc... nous pouvons centraliser les demandes à la mairie pour bénéficier d'un tarif préférentiel, auprès de la nouvelle société CELE RAMONAGE, basée à Marcilhac sur Célé.

Ne pas jeter sur la voie publique



MAIRIE DE BLARS Le Bourg **46330 BLARS** 05 65 31 30 81 07 88 35 29 83 mairie.blars@orange.fi www.blars.fr

SOMMAIRE:

- Le mot du Maire



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Ce nouveau numéro de notre bulletin municipal va nous permettre une nouvelle fois de vous informer sur le quotidien de notre village, pour nos projets et nos attentes.

Le mot du Maire

2 È M E ET 3 È M E TRIMESTRES

Au mois de juin 2022, le conseil municipal a délibéré pour installer une borne IRVE « Recharge Rapide des Véhicules Electriques » à l'entrée du village à proximité de la mairie. Ce projet largement subventionné par la FDEL « Fédération Départementale d'Electrification du Lot » devait voir le jour rapidement, les travaux devaient commencer au mois de décembre afin que le site soit opérationnel pour la saison estivale 2023. Malheureusement le dossier a essuyé un refus des bâtiments de France ce qui nous a obligé à revoir et à modifier tout le projet. Ce nouveau projet a reçu l'accord « verbal » des bâtiments de France ce qui nous laisse espérer voir cette réalisation pour la fin de l'année.

La saison estivale est là et comme l'année dernière il faut s'attendre à vivre des périodes de chaleur intense. Je vous rappelle que les feux de déchets et de végétation sont interdits, que chaque propriétaire doit débroussailler cinquante mètres autour de son habitation et élaguer les branches basses des arbres à un mètre cinquante du sol.

Pour sa part, la commune a réussi à sécuriser contre l'incendie une propriété au cœur du village. Après de longues démarches administratives auprès de la DREAL, la Préfecture, le SDIS et la gendarmerie de Saint Géry qui nous a beaucoup aidés à faire avancer ce dossier.

En ce mois de juillet, nous avons eu la satisfaction de voir arriver une entreprise mandatée par les domaines, pour nettoyer ce site.

L'incendie est un des plus gros risques pour le village, nous devons sérieusement anticiper cette menace. La Préfecture du Lot a demandé aux maires de prendre des arrêtés municipaux afin que tout le monde respecte les mesures préventives.

Comme chaque année nous allons vivre un accroissement substantiel de la population avec des enfants qui vont utiliser l'espace public comme terrain de jeux. Je vous renouvelle mes conseils de prudence et de limitation de la vitesse à l'intérieur du village. Chacun d'entre nous doit adopter une attitude responsable pour favoriser le bien vivre ensemble.

Je vous souhaite à tous un très bel été et de très bonnes vacances.



Gean-Louis Poujade

Sécurisation du centre du village





La vie secrète de Dame Nature

Une journée bien remplie samedi 17 juin à Blars, pour les participants à l'animation « à la découverte de Dame Nature », organisée par le café associatif Blarsois et l'Office pour les insectes et leur environnement de Midi Pyrénées.

Après une ballade bucolique par les chemins du bourg jusqu'au lac d'Aumière, les participants ont pu découvrir, sous la houlette de Pascal Polisset de l'OPIE-MP, la vie secrète de l'eau du lac.

Suite à un bon pique-nique, retour à la salle des fêtes où a eu lieu la projection d'un film documentaire « l'appel des libellules », suivi d'une sublime exposition photos consacrée aux « oiseaux de chez nous », présenté par Georges Prépin.

Nouvelle association pour la résidence **Autonomie de Lauzes**

Le mois dernier, une grande entreprise de Moissac, mandatée par les domaines, est venue nettoyer une propriété devenue dangereuse pour le village et ses habitants.

Compte tenu de l'état du site, il a fallu mettre en œuvre de gros moyens pour évacuer plus de 120 mètre cube de déchets.

Un camion plate-forme et deux camions remorques ont été utilisés et de nombreux aller retour dans les déchetteries de la région ont été nécessaires.

Des participants attentifs aux explications



Le 30 mars 2023 nous avons appris la dissolution de l'association de gestion de la MARPA de Lauzès. Celle-ci a été reprise depuis le 1^{er} avril par la SAS LADOM, sous une nouvelle identité de «Résidence Autonomie Docteur Jubin».

Les bénévoles qui se sont investis dans le fonctionnement de la structure souhaitent poursuivre leur engagement en créant une nouvelle association qui rassemblera toutes les bonnes volontés prêtes à participer, suivant leurs disponibilités, à la poursuite des animations destinées aux résidents (fête des familles, fête du printemps, fête des voisins, jeux, transports des résidents lors de sorties, etc...) en complément de celles organisées par le responsable de la maison.

C'est pourquoi nous sollicitons toutes les personnes bénévoles susceptibles de rejoindre cette association. Si vous êtes intéressés et disponibles vous pouvez prendre contact avec la mairie de Lauzès au 05 65 31 34 31 (mardi et vendredi 8h30-12h30 13h30-17h30, mercredi 8h30-12h).

Depuis les dernières élections en 2020 où le président avait été élu au troisième tour de scrutin et au bénéfice de l'âge, la Communauté de Commune rencontrait des difficultés de gouvernance. Certains vice-présidents remettaient en cause la légitimité du Président.

Le budget 2023 présenté par le Président a été rejeté à deux reprises, après un vote favorable à la troisième convocation du Conseil communautaire, le Président a annoncé sa démission. Après l'acceptation de cette démission par le Préfet, il a fallu organiser des élections pour choisir un nouveau Président.

Ont été élus :

Présidente : Mme Sophie SARFATI, maire de Nadillac - 15 Pour 14 Contre 1 Abstention 1er Vice-Président : Mr Michel LAVERDET, conseiller de Montfaucon - 19 Pour 11 Blancs ou Nuls 2^{ème} Vice-Président: Mr Thierry MERICOUR, conseiller Labastide Murat - 23 Pour 7 Blancs ou Nuls

3^{ème} Vice-Président : Mr Jean-Louis POUJADE, maire de Blars - 19 Pour 11 Blancs ou Nuls 4^{ème} Vice-Président : Mr Christian PONS, maire de Soulomès - 21 Pour 9 Blancs ou Nuls 5^{ème} Vice-Président : Mr Michel TEBAULT, maire de Séniergues - 18 Pour 12 Blancs ou Nuls 6ème Vice-Président: Mr Alain MARTY, maire de Saint-Cernin - 17 Pour 13 Blancs ou Nuls

Les délégations de chacun sont les suivantes :

Présidente : Santé, Maison de Santé, Sport

1^{er} Vice-Président : Urbanisme, Environnement, GEMAPI

2^{ème} Vice-Président : Espace Public, Bâtiments Communautaires, Voirie

3^{ème} Vice-Président : Ressources Humaines, Attractivité et développement économique, Tourisme

4^{ème} Vice-Président : Solidarité, Mobilité, Culture, France Service

5^{ème} Vice-Président : Finances

6^{ème} Vice-Président : Enfance et petite enfance

Devrons nous fermer le site « déchets verts et matériaux »?



Encore une fois, c'est avec regret que nous constatons des incivilités sur le site « déchets verts et matériaux inertes », toléré par le SYDED du Lot.

Après un contrôle des lieux, les instances sont sur le point de retirer cette autorisation, considérant inacceptable de tels agissements.

Les habitants de Blars risquent d'être pénalisés par le comportement irresponsable d'une poignée d'individus malveillants et égoïstes.

Une dernière chance pourrait nous être accordée sous réserve d'une surveillance vidéo.

Triathlon de Saint Circq Lapopie

Dans le cadre du Triathlon de Saint Circq Lapopie, le samedi 30 septembre prochain, une course de vélos passera sur notre commune.

La circulation sera sécurisée à partir du carrefour de la D 653 - les Serres - centre du village - route d'Orniac.

Les associations de la commune seront invitées à participer à l'organisation de cette sécu-

Une réunion sera organisée à cet effet à la salle des fêtes de Blars.

